

année 2

guide

05/06

ESBA*Marseille*

École supérieure des beaux-arts, de Marseille

184, avenue de Luminy, case 912, 13288 Marseille Cedex 09

tél : 04 91 82 83 10 - fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

mode d'emploi généralités	2
projet rendez-vous intervenants U.V.	3
bilan évaluations	4
option art utilisation des ARC	5
option communication	6
option design	7
culture générale	8
bibliothèque	9
usage des lieux et du matériel	10
responsabilité sécurité service social bourses conseil pédagogique	
emploi du temps	13 & 14
plan	15

Bienvenue dans le second monde,
le monde où vous vous prenez en charge

Les choix

option, ARC, mode d'emploi Les étudiants sont invités à choisir une option dès le début de l'année
Les étudiants choisissent deux ateliers de recherche et de création (ARC) dans une même option, ce choix s'opère parmi les options :
art, communication , design.

>Un ARC sur les deux sera la référence d'inscription de l'étudiant en option.

Chaque option gère le contenu à destination des groupes d'étudiants de seconde année.

A l'issue du mois de décembre, un bilan général avec un collègue de professeurs qui représente l'ensemble des options et les ARC concernés, permet de faire l'état des lieux des recherches et travaux entrepris depuis octobre.

Ce bref bilan se déroule sans les étudiants. Sa fonction principale est de vérifier que chacun a bien pris ses repères dans l'option et que le choix fait en début d'année s'avère adéquat.

Ce collègue enseignant peut proposer éventuellement une modification quant au choix initial des ARC, particulièrement concernant l'ARC de référence, si cela apparaît nécessaire.

Compte tenu de l'organisation générale et du temps disponible jusqu'au mois de décembre, la fréquentation sans délai de ces ARC est indispensable.

inscription Il est conseillé aux étudiants de prendre rapidement connaissance des contenus des ARC à l'aide des documents correspondants et de contacter les professeurs, artistes et théoriciens, qui en assurent le fonctionnement. Chaque ARC accueille un nombre maximum de 10 étudiants de seconde année.

Fonctionnement général

emploi du temps L'emploi du temps fait apparaître trois moments forts dans la semaine :
- l'implication dans les ARC
- la participation aux cours de culture générale : enseignements et pratiques théoriques, cours de langue.
- l'appropriation indispensable et l'usage obligatoire des ateliers de pratiques spécifiques.
Le temps en atelier est important, puisqu'il permet d'enchaîner 3 jours consécutifs.

projets Les ARC proposent des exercices et des terrains de recherches dans chacune des options, dont les contenus traduisent l'esprit et le projet des ateliers. Il est indispensable d'y être assidu pour en saisir toute la substance.

La question du projet personnel est à relier finement avec les exercices proposés.

Les étudiants en seconde année sont amenés à développer un projet personnel tout en prenant en considération la charge hebdomadaire de cours et ateliers programmés qui ne doit pas être sous estimée.

Le calage de chacun se fait bien en relation à la phase programme avec les contenus correspondants qui canalisent des moyens pour un projet artistique et ou de création à venir (exemple : les séjours d'études n'interviennent qu'en quatrième année).

rendez-vous Il s'agit des rencontres avec les professeurs, artistes et théoriciens. En dehors du cadre horaire correspondant à l'emploi du temps des cours programmés semestriellement, il est recommandé aux étudiants de solliciter les membres de l'équipe pédagogique pour des rendez-vous. Il s'agit d'anticiper les moments de bilans, d'autant plus que le premier d'entre eux, avec la présentation de la production (pratique et théorique), n'a lieu qu'en mars.

intervenants Il peut être envisagé des workshops au cours de l'année. Il convient de se tenir informé lors de la venue des visiteurs : artistes, auteurs, théoriciens... programmés par l'équipe pédagogique.

unités de valeur Attribution des unités de valeur (UV) selon la grille suivante :

- Dessin	2 UV
- Problématique et méthodologie de la recherche appliquées aux champs des options	2 UV
- Techniques et mises en œuvre	3 UV
- Histoire et théorie des arts	2 UV
- Atelier de langue étrangère	1 UV
- Recherches personnelles	2 UV

TOTAL : 12 UV maximum
(accès autorisé en année 3 : obtention de 8 UV minimum)

La validation de 20 UV est indispensable à l'issue de l'année 3, pour se présenter au DNAP - Diplôme national d'arts plastiques.

évaluations L'assiduité et l'engagement dans la recherche constitue des éléments essentiels d'appréciation.

Calendrier des évaluations :

- art : 15 mars, 21 juin 2006
- communication : 16 janvier , 20 juin 2006
- design : 6 février, 28 juin 2006

La présence des délégués étudiants de l'année 2 y est nécessaire.

Les jurys sont constitués par plusieurs groupes de professeurs, artistes et théoriciens. Ce sont des moments importants qui permettent de focaliser certaines questions.

Il est rappelé qu'il ne s'agit en aucun cas de "correction de travaux" : ceux-ci s'effectuent au fil de l'année, à travers une présence régulière sur les lieux mêmes de travail et de rendez-vous mis à disposition par l'École.

bilans Ces évaluations sont précédées le jeudi 15 décembre 2005 par un premier bilan en interne, avec l'ensemble des professeurs représentant les options et les ARC ; il se déroule sans les étudiants.

Le suivi pédagogique, l'information

secrétariat pédagogique En collaboration avec les enseignants coordinateurs, il centralise toutes les informations et les décisions ; il assure l'accompagnement administratif des différents enseignements.

Le secrétariat pédagogique a en charge le fonctionnement général de la scolarité (organisation et gestion des admissions, des inscriptions, des bourses d'études, du suivi des dossiers pédagogiques, des emplois du temps, des évaluations et diplômes ; relations avec les étudiants délégués, etc...)

Le secrétariat de l'année 2 est assuré par Sylvie Ori.

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le vendredi de 8h45 à 12h15.

coordination Enseignant responsable de la coordination générale : Patrice Carré.

Coordination en options :

- art : Patrice Carré, Max Charvolen,
- design : Frédéric Du Chayla, Philippe Delahautemaison,
- communication : Sylvain Deleneuveille.

affichage Un panneau d'affichage électronique situé dans le hall d'entrée vous informe en permanence des événements (expositions, rencontres, conférences...) organisés par et avec le concours de l'École.

Vous trouverez toutes les informations vous concernant sur les panneaux d'affichage situés à proximité de la bibliothèque.

bulletin de liaison Le « bulletin de liaison » de l'École, ESBAM info, paraît régulièrement et couvre très complètement l'ensemble des activités de l'ESBAM pour un mois et demi environ. Vous y trouverez tous les renseignements d'ordre pédagogique qui vous seront indispensables au fil de l'année.

ancrage La dispersion géographique des espaces dans lesquels se déroulent les ARC, peut rendre la communication difficile. C'est pourquoi l'ancrage des étudiants dans les ARC choisis doit être effectif, à travers une grande assiduité et une forte appropriation des locaux mis à disposition.

Option art

Choix à faire parmi les ateliers de recherche et de création suivants :

platebandes Daniel Resal, Anita Molinero, Patrice Carré, Jean-Claude Ruggirello,
professeurs associés : Brice Matthieussent, Frédéric Valabrègue,
ateliers 21 et 22

**édition,
objet du livre** Frédéric Appy, Paule Brahic, Alain Rivière,
Christian Jaccard (jusqu'à décembre 2005,) atelier 18, mezzanine et ses annexes

studio pictura Sally Bonn, Sylvie Fajfrowska, Piotr Klemensiewicz,
professeur associé : Christian Jaccard, (jusqu'à décembre 2005)
atelier 12

stromboli Didier Morin, Dominik Barbier, Jean-Louis Garnell,
salle de cours n° 3

**peinture/
écriture/
photographie/
images multiples** Anne-Marie Pecheur, François Bazzoli, Max Charvolen
professeurs associés: Jean Salins,
Frédérique Entrialgo, René Richier,
ateliers 19 et 20

l'atelier Georges Autard, Saverio Lucariello,
atelier 16

sculpture/matière Gérard Fabre, François Mezzapelle, Christian Jaccard (jusqu'à décembre 2005)
professeur associé : Frédéric Valabrègue,
atelier 24

> Enseignants responsables de la coordination année 2 option art :
Patrice Carré, Max Charvolen.

Option communication

Les étudiants qui choisissent l'option communication intègrent l'ARC *Texte commun/Prétexte plastique*, dans lequel interviennent les différents professeurs de l'option.

Cet ARC a été choisi comme ARC d'accueil car il ne privilégie aucun médium par rapport à un autre et dans le même temps propose un prétexte à amorcer un travail.

Ainsi, à partir d'un texte de Michel Foucault qui traite des espaces, *Eterotopies* (publié dans les dits et écrits de M.F), chaque étudiant est invité à développer un travail personnel, en utilisant les médiums qui constituent l'identité de l'option : photographie, vidéo, son (analogique et numérique), arts numériques.

A cette occasion, des initiations techniques sont proposées.

Ateliers de recherche et de création de l'option communication :

*texte commun,
prétexte
plastique*

Max Armengaud, Brice Matthieussent
atelier n°11

hypermedia

Sylvain Deleneuve, Jérôme Duval
atelier hypermedia et plateforme numérique

mix-media

Sylvain Deleneuve,
professeur associé : Lucien Bertolina
atelier n° 2

stromboli

Jean-Louis Garnell, Dominik Barbier, Didier Morin
salle de cours n° 3

photographie

Max Armengaud, Jean-Louis Garnell, Brice Matthieussent
atelier n°11

> Enseignant responsable de la coordination année 2 option communication :
Sylvain Deleneuve. slyd@numericable.fr

Option design

À la différence des options art et communication les étudiants doivent s'inscrire dans trois ateliers de recherche et de création : deux doivent être choisis au sein de l'option design, le troisième parmi les ARC des options art et communication.

Ateliers de recherche et de création de l'option design :

*grandes idées,
petits projets* Frédéric Du Chayla, Ronan Kerdreux, Lise Guéhenneux
atelier n° 1

lentigo n°3 Marc Aurel, Ronan Kerdreux, Fabrice Pincin, Lise Guéhenneux
atelier n° 1

*hypermedia
(projet
numérique)* Sylvain Deleneuveville, Jérôme Duval
atelier hypermedia et plateforme numérique

> Enseignants responsables de la coordination année 2 option design :
- Frédéric Du Chayla en semaine A (mardi et mercredi)
- Philippe Delahautemaison en semaine B (du lundi au jeudi)
philippe.delahautemaison@laposte.net

Dessin

> Options art et communication :
Un enseignement du dessin réunit chaque vendredi la totalité des étudiants d'année 2 inscrits en option art et communication.

Le corps : étude, observation, décodage, proportion, transcription.
Différents concepts du dessin : appréhender les critères esthétiques et techniques.
Exploitation artistique au service d'expression des projets : mettre en œuvre les réflexions et méthodes correspondantes.

le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, hebdomadaire
en ateliers n°17 et n°18
Ce cours de dessin assuré par Monique Celliere, se fait conjointement du 6 octobre au 16 décembre avec Serge Murphy, professeur associé, artiste en résidence à l'ESBAM.

> Option design :
parallèlement et intégré dans les enseignements de l'option design, le dessin de conception et de représentation est régulièrement dispensé et pratiqué dans les ARC de l'option, qui en assurent la validation.

Culture générale

pratiques théoriques La plupart des enseignements théoriques se déroulent en amphithéâtre, un espace suffisamment important pour accueillir l'ensemble de la promotion (toutes options confondues) ou dans les salles de cours n° 1 et n° 2 pour les programmes spécifiques d'option et d'atelier de langues.

- Lise Guéhenneux, le lundi de 14h à 17h, semaine A
le design à l'ère post-atomique (salle de cours n°2)

- Intervenants extérieurs ; le mardi de 9h à 10h, semaine A
conférences, selon planning mensuel (amphithéâtre ou salle de cours n°1)

- Sally Bonn, le mardi de 9h à 10h, semaine B
initiation à la philosophie (salle de cours n°1)

- LSF - "Visuel", le mardi de 17h à 19h30, hebdomadaire
langue des signes française (salle de cours n°4)

- Philippe Delahautemaison, le jeudi de 13h30 à 17h30, semaine B
histoire de l'architecture et du design ; par groupe, en concertation
avec le cours d'anglais (salle de cours n°2)

-Dennis Tredy, anglais, le jeudi de 13h30 à 17h30, hebdomadaire
enseignement par niveaux : 1h30 par groupe (salle de cours n°1)

- Paule Brahic, le vendredi de 9h à 10h, semaine B
histoire et actualités de l'art,
culture générale en liaison avec le cours de dessin (salle de cours n°1)

- Frédéric Valabrègue, le jeudi de 10h à 12h, semaine B
histoire des arts (amphithéâtre)

voyages, séjour d'études D'octobre à juin : présentation et découverte de structures de production et de diffusion artistique implantées à Marseille et en région. Elles peuvent se dérouler sur le lieu-même, hors l'École, à l'occasion d'une manifestation temporaire.

Hors région:

- Lyon, 8ème biennale d'art contemporain, *Expérience de la durée*,
le vendredi 21 octobre, semaine 3

- Plusieurs voyages d'études spécifiques à chacune des options sont envisagés pour 2005-2006 ; se renseigner auprès des enseignants coordinateurs et consulter le planning mensuel.

rencontres, conférences Rencontres de fin de matinée, organisées chaque quinzaine - en amphithéâtre, le mercredi de 11h à 12h30, de novembre à avril : 8 rendez-vous avec des personnalités invitées. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des étudiants de l'ESBAM.

- programme de conférences et de rencontres spécifiquement destiné aux étudiants de deuxième année : le mardi (9h-10h) et le vendredi (9h-10h) en semaine A, consulter le planning mensuel.

Bibliothèque

heures d'ouverture La bibliothèque est ouverte de 9h30 à 18h du lundi au jeudi et de 9h30 à 17h le vendredi (horaires modifiés pendant les vacances universitaires, se renseigner auprès du service). Responsable : Cécile Liger

Bases techniques et technologiques

Les pôles ou bases techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de réalisation plastique. Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition de l'ensemble des options à partir de projets pédagogiques qui incitent les étudiants à intégrer ces techniques au sein de leurs processus créatifs.

Parmi les bases et ressources techniques & technologiques : bois, maquette, impression, infographie, photo, vidéo, son, volume & terre (en cours de restructuration la base métal ne sera pas accessible avant l'été 2006).

Leur utilisation est coordonnée par les enseignants, les assistants et les techniciens ; en leur absence, des moniteurs peuvent permettre l'accès à certaines d'entre elles.

Locaux, équipements, matériel et fournitures

heures d'ouverture Le site est ouvert du 30 septembre 2005 au 30 juin 2006, tous les jours de 8h à 20h, sauf les week-ends, les jours fériés et les jours de congès. Les cours débutent à 9h.

congés Noël/nouvel an : du vendredi 16 décembre 2005 à 18h au lundi 2 janvier 2006 à 8h.

Hiver : du vendredi 10 février à 18h au lundi 20 février 2006 à 8h.

Printemps : du vendredi 14 avril à 18h au mardi 2 mai à 8h.

matériel, fournitures L'étudiant doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et à la mise en oeuvre de ses projets.

régie technique La régie technique veille à la bonne répartition et au bon usage des espaces et des équipements dont elle assure la maintenance.

Responsables : René Demassieux, Roger Gaubert

Le secrétariat est assuré par l'accueil : Véronique Lefort.

magasin, prêt Le magasin de l'École dépend de la régie technique et centralise la gestion, le stockage et le débit des matières fongibles. Il gère et organise l'ensemble du prêt du matériel nécessaire au fonctionnement des ateliers, ainsi que la diffusion des fournitures et consommables correspondants.

Toute demande et tout retrait doivent s'effectuer auprès du responsable du magasin et être visés par un membre de l'équipe pédagogique.

Technicien affecté au magasin : Ali Ben Aboutihi.

usage, lieux et matériel L'équipe pédagogique est très attentive à ce qui est produit par les étudiants. Aussi, certains gestes de dégradation de matériel, d'«emprunt» inopiné, de mauvais usage des équipements et des locaux ne seront pas cautionnés.
Les dates et heures de retour du matériel emprunté doivent être impérativement respectées.

Rappels...

responsabilité des étudiants L'administration de l'École n'est pas responsable des pertes des biens personnels à l'intérieur de l'établissement. Les visiteurs ne sont pas autorisés à assister aux cours, ni admis dans les ateliers, sauf autorisation par la direction.
Les élèves désirant se servir du matériel et des machines en service dans les différents ateliers et bases techniques en dehors de la présence des moniteurs, techniciens et enseignants, le font sous leur entière responsabilité.
L'École assure l'entretien et la maintenance du matériel mis à la disposition des étudiants.
Toutefois, en cas de négligence avérée ou de mauvaise utilisation du matériel, l'étudiant pourra en être tenu pour responsable et devra faire le nécessaire pour procéder à la réparation, voire le cas échéant à son remplacement en cas de disparition ou de vol.

En dehors du service de nettoyage, les étudiants sont responsables de la propreté des salles de cours et des ateliers (bennes à disposition toute l'année). Ils doivent en fin d'année évacuer leurs effets personnels et leurs travaux.

sécurité Les risques possibles dans une école d'art sont multiples. Il convient donc pour chacun d'être très vigilant et de veiller à en éliminer un maximum en respectant scrupuleusement les consignes d'hygiène et de sécurité et surtout en faisant appel au bon sens.

Rappel des dangers pouvant engendrer des conséquences graves :

- tout ce qui est inflammable : papiers, bois, peintures et solvants, matériaux plastiques...
- mégots de cigarettes mal éteints et hors cendriers
- raccords ou montages électriques "sauvages" non agréés par l'administration
- stockage de "produits ou objets importés" susceptibles de provoquer des accidents
- mauvaise utilisation d'outils et machines mis à disposition par l'établissement
- encombrements des accès et lieux de circulation et issues de secours
- l'accès des animaux.

En conséquence, il convient de rester vigilant et de :

- respecter le matériel de secours (extincteurs...) et les consignes de sécurité et d'intervention affichées

- signaler tout désordre rencontré, y compris les odeurs suspectes
- donner immédiatement l'alerte en cas d'incident, d'accident et en cas de sinistre (incendie, inondation, fuite de gaz...)
- intervenir directement, en urgence, en appliquant les consignes de secours.

> Aux termes de la loi du 9 juillet 1976, il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics : salles de cours, ateliers, bases techniques, amphithéâtre, centre de documentation et d'information, bibliothèque, à l'exception de la cafétéria et des dégagements prévus à cet effet.

service social Les étudiants qui rencontrent des difficultés de tout ordre ont la possibilité de rencontrer l'assistante sociale du CROUS, rattachée à l'ESBAM.

bourses d'études Des bourses d'études sont attribuées par le ministère de la Culture. Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité française.
- être âgé de moins de 26 ans pour une première attribution (cette limite d'âge est reculée de la durée du service national et d'un an par enfant à charge).

Toutefois, peuvent prétendre à une bourse d'études dans les mêmes conditions que les étudiants français :

- les enfants des ressortissants de l'Union européenne dont les parents travaillent ou ont travaillé en France, en application du Traité de Rome et de l'article 12 du règlement européen n° 1612 du 15 octobre 1968
- les titulaires de la carte de réfugié délivrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, en application de la Convention de Genève.
- les étudiants étrangers dont les parents (père ou mère) résident en France ainsi que les autres enfants à charge, depuis au moins deux ans.

Les bourses d'études sont accordées en fonction des ressources et des charges des parents. Les cas particuliers pourront être soumis au secrétariat de l'École (situation du père de famille particulière, changement notoire de revenus, etc.). Les bourses sont attribuées pour une période de neuf mois et sont payées mensuellement, à terme échu, à l'exception du 1er trimestre, versé fin décembre.

Les dossiers de demande de bourses sont à retirer au secrétariat pédagogique de l'École avant fin mai pour les renouvellements.

conseil pédagogique Le Conseil pédagogique a pour vocation d'être consulté sur toute question relative à l'orientation générale des activités de l'École ainsi que sur toute question relative à l'organisation, aux méthodes et au contenu de l'enseignement dispensé par l'établissement.

Il est composé

- de membres de droit :

le directeur de l'École, le directeur administratif, la responsable de la bibliothèque, le responsable technique.

- de membres élus par les étudiants, les enseignants et le personnel répartis en collèges.
- de personnalités (cinq au maximum) choisies par l'autorité de tutelle sur proposition du directeur.

Les représentants des étudiants sont élus pour l'année scolaire. Ces élections auront lieu au mois de novembre.

Les représentants élus sont composés de représentants enseignants, étudiants et personnels administratifs et techniques. Les personnalités nommées sont étrangères à l'établissement ; leur nombre doit être inférieur à celui des représentants élus.

assiduité Les études se font à plein temps, tous les cours sont obligatoires. Les étudiants se doivent de suivre les cours qui leur sont proposés, avec assiduité et ponctualité. Les étudiants dont le travail ne correspond pas ou se situe en deçà des attentes et exigences de l'École en seront avertis ; le cas échéant, ils peuvent être réorientés ou exclus de l'École.

Aucune absence n'est tolérée pendant les heures de cours, sauf accord préalable avec le corps enseignant ou l'administration. Tout étudiant absent pour des raisons de santé doit fournir, dans le cas d'un arrêt maladie, un certificat médical. Les demandes d'autorisation d'absence pour motifs exceptionnels doivent être adressées au directeur.

diffusion Les travaux des étudiants ou leurs reproductions photographiques réalisés dans le cadre des cours restent à la disposition de l'École pour d'éventuelles utilisations dans le cadre de projets d'expositions, d'éditions et de publications à caractère informatif ou pédagogique.

Des aides peuvent être obtenues par les étudiants pour développer certains projets, individuels ou collectifs, qui intègrent un programme de présentation publique en partenariat avec une structure extérieure à l'École. Ce soutien est accordé par la « commission d'aide aux projets » de l'ESBAM, qui se réunit deux à trois fois par an (renseignements auprès de Claude Puig, responsable du service des relations extérieures).

Parce que l'École doit se protéger contre des déclarations ou des engagements qui lui seraient attribués, les étudiants concernés par la participation à des événements extérieurs à l'École : expositions, publications, éditions, etc., seront considérés pleinement responsables des idées qu'ils y expriment.

SEMAINE A >**LUNDI****9-12h :****ARC toutes options, dont :***texte commun / pretexte
plastique :**M. Armengaud,
B. Matthieussent***14h-17h :****pratique théorique :***le design à l'ère post-
atomique : L.Guéhenneux***MARDI****9h-10h :**conférences intervenants
extérieurs (selon planning)**10h30-12h :****ARC
(toutes options)****14h-18h :****ARC
(toutes options)****17h-19h30 :**atelier de langue :
LSF (langue des signes
française)**SEMAINE B >****LUNDI****9h-12h :****ARC *hypermedia****J.Duval,
S.Deleneuville***14h-18h :****ARC toutes options, dont :*****hypermedia****J.Duval,
S.Deleneuville***MARDI****9h-10h :**pratique théorique,
introduction à l'esthétique :
S.Bonn**10h-12h :****ARC toutes options, dont :*****Glpp****F.Du Chayla, L.Guéhenneux****hypermedia****J.Duval, S.Deleneuville***14h-18h :****ARC toutes options, dont :*****Glpp****F.Du Chayla,
L.Guéhenneux***17h-19h30 :**atelier de langue :
LSF (langue des signes
française)

MERCREDI

9h-12h :
ARC
(toutes options)

11h-13h :
rencontres/
conférences
de fin de matinée
(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :
ARC
(toutes options)

JEUDI

9h-12h :
ARC
(toutes options)

13h30-15h30
15h30-17h30 :
atelier de langue, anglais
par groupe de niveau :
D.Tredy

 VENDREDI

9h-12h
14h-17h :
> options art
et communication,
dessin :
M. Cellière
S.Murphy (06/10 -15/12/2005)

> option design,
ARC *lentigo n°3*
M.Aurel,
R.Kerdreux,
F.Pincin

12H-13h30 :
atelier de langue, anglais
pour débutants :
D.Tredy

MERCREDI

9h-12h :
ARC **toutes options, dont:**
Glpp
F.Du Chayla,
L.Guéhenneux
P.Delahautemaison,
hypermedia
J.Duval,
S.Deleneuville

11h-13h :
rencontres/conférences
de fin de matinée
(tous les 15 jours, voir planning)

14h-18h :
ARC **toutes options, dont:**
Glpp
F.Du Chayla, L.Guéhenneux
P.Delahautemaison,
hypermedia
J.Duval, S.Deleneuville

JEUDI

9h-12h :
pratique théorique,
histoire des arts :
F. Valabrègue

13h30-15h30
15h30-17h30 :
> *histoire de l'architecture
et du design* :
P.Delahautemaison
(en concertation avec)
> **atelier de langue, anglais**
par groupe de niveau :
D.Tredy

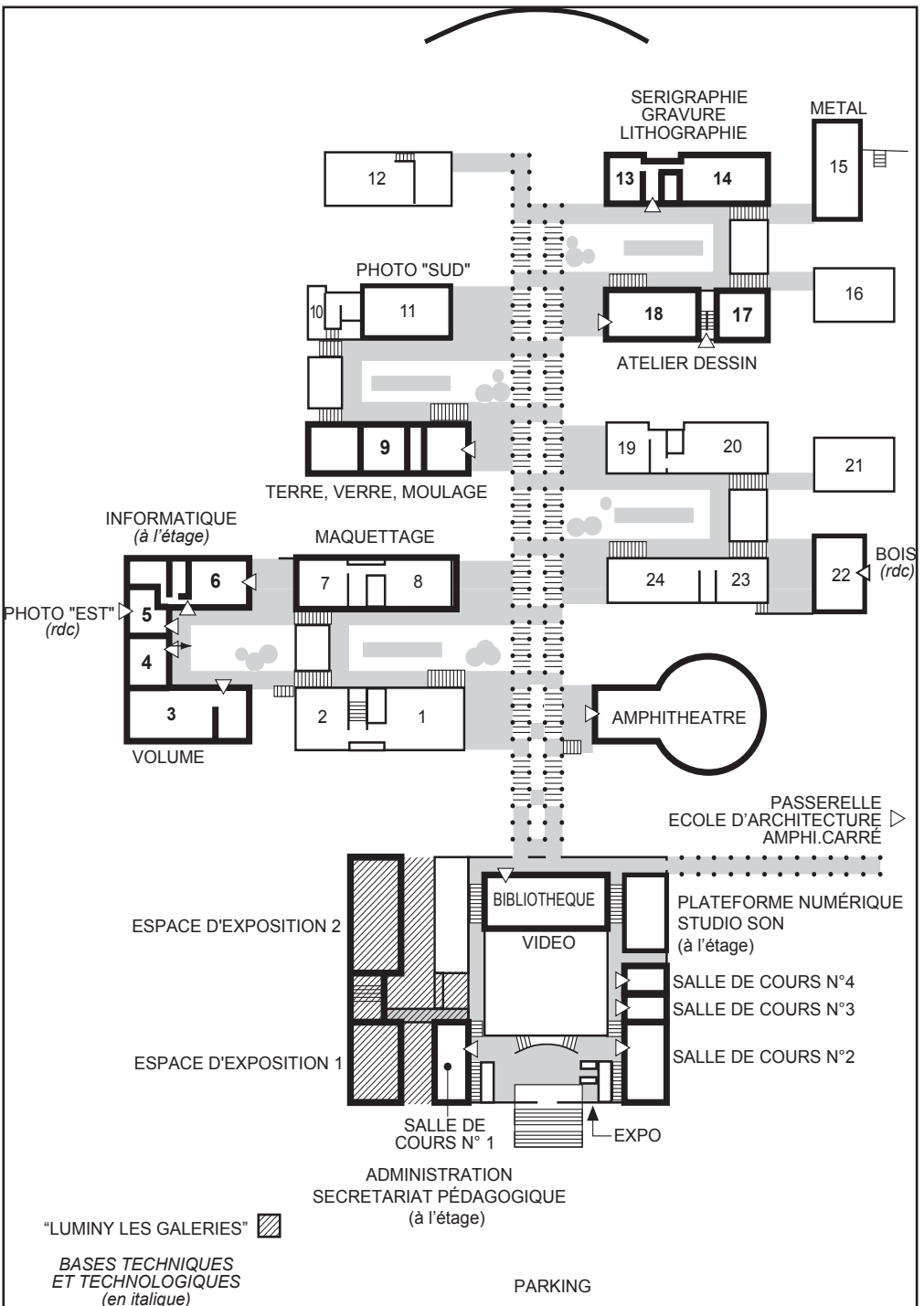
 VENDREDI

9h-10h :
pratique théorique,
actualités et histoire de l'art :
P. Brahic

10h-12h
14h-17h :
> options art
et communication, dessin :
M. Cellière
S.Murphy (06/10 -15/12/2005)

> option design :
ARC *lentigo n°3*
M.Aurel, R.Kerdreux,
F.Pincin

12H-13h30 :
atelier de langue, anglais
pour débutants :
D.Tredy



ESBAMarseille

École supérieure des beaux-arts de Marseille

service scolarité :

184, avenue de Luminy 13288 Marseille - cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11

www.mairie-marseille.fr

L'ESBAM, établissement d'enseignement artistique supérieur, est un service municipal de la Ville de Marseille, qui en est l'organisme gestionnaire et principal financier.

L'École est subventionnée par le Ministère de la culture et de la communication.

Les enseignements sont homologués par le Ministère de la culture et de la communication, Délégation aux arts plastiques, dont ils dépendent sur le plan pédagogique. Les certificats et diplômes sont nationaux.

ESBAMarseille
École supérieure des beaux-arts de Marseille
Direction Générale des Affaires Culturelles,
Ville de Marseille

